

Accompagner la douleur et la souffrance chez la personne en situation de handicap

Objectifs :

- Comprendre le cadre général et réglementaire de la prise en charge de la douleur
- Connaître les différents types de douleur et leurs composantes chez la personne en situation de handicap
- En cerner les conséquences possibles dans le quotidien de la personne accueillie
- S'approprier la place et les rôles des soignants dans l'accompagnement et la prise en charge des douleurs physiques

Programme :

Le cadre général et réglementaire de la prise en charge de la douleur physique

- Le cadre réglementaire de la prise en charge de la douleur
- Les différents plans nationaux liés à la gestion de la douleur
- Les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS

La douleur physique

- La définition et la physiologie de la douleur
- Les différents types de douleur : douleur nociceptive, neuropathique, mixte, procédurale, psychogène
- Les composantes de la douleur expliquant les réactions hétérogènes face à la douleur : sensori-discriminative, affectivo-émotionnelle, cognitive, comportementale
- Les douleurs aiguës et les douleurs chroniques
- Le « sens » et les conséquences de la douleur dans le quotidien de la personne en situation de handicap
- Les difficultés rencontrées par les personnes souffrant de handicap mental

Les rôles du soignant dans l'accompagnement et la prise en charge de la douleur physique

- Le repérage et les outils associés
- Le dépistage
- L'alerte
- L'évaluation et les systèmes d'échelles d'évaluation de la douleur
- La prévention
- Les modalités de traitements médicamenteux et non-médicamenteux
- Le suivi de la prise en charge de la douleur et les supports associés
- La sensibilisation

Mise en place d'un plan d'application individuel et/ou collectif des acquis de la formation

- Quelques clés de la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement et de prise en charge de la douleur au sein de la structure

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation
- Evaluation de l'intégration des notions clés dans le cadre de l'écriture du plan d'application individuel des acquis de la formation

Profil du formateur : Formateur cadre de santé expérimenté dans les secteurs sanitaire et médico-social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).